

Traverser l'atlantique, le challenge de Jean atteint de SLA depuis 5 ans Un défi solidaire au profit de l'ARSLA !

Jean d'Artigues est atteint depuis cinq ans de la maladie de Charcot ou SLA (sclérose latérale amyotrophique), une maladie neurologique incurable qui le paralyse progressivement. Il va réaliser, dans quelques semaines, son rêve : traverser l'Atlantique en Catamaran, une "transat dans un fauteuil". Le parcours le conduira en 6 semaines depuis la Bretagne jusqu'en Martinique... **Environ 8000 kilomètres sur l'eau !** Un défi jamais relevé par une personne aussi lourdement handicapée.

Un exploit...

Après 5 ans de maladie, son organisme s'est considérablement fragilisé et seules ses mains ne sont pas encore paralysées. Sur terre, sa vie est déjà très difficile. Alors, sur l'eau durant 6 semaines avec une météo imprévisible et un confort minimal... vous imaginez !

Au total, un équipage de 5 bénévoles sera avec lui à bord : deux marins professionnels (les frères Philippe et François Berteloot) et trois marins-soignants (un médecin pneumologue, Jacques Lacronique; un infirmier, Loig Leguiader; un kinésithérapeute, Remy Hignet). Comme soutien de l'équipage, un parrain exceptionnel : **Marc Guillemot**, coureur au large.

...solidaire

Un exploit pour lui-même n'aurait pas de sens pour Jean. Il s'est donc fixé un objectif de collecte ambitieux : 50 000 euros afin de permettre à l'ARSLA de renforcer ses actions ! Première association française engagée contre la SLA, l'ARSLA œuvre sur tous les fronts pour arriver un jour à l'éradication de cette maladie. Le défi permanent de l'ARSLA est de répondre à l'évolution des besoins des malades pour favoriser l'accès aux soins, améliorer leur qualité de vie et celle de leurs proches ainsi que répondre aux insuffisances des pouvoirs publics par le plaidoyer politique ou la mobilisation financière. Depuis 1985, plus de **22 000** malades ont bénéficié de l'aide de l'ARSLA (information, prêt d'aides techniques, soutien psychologique et social, écoute...), et 6 millions d'euros ont été versés à la recherche.

Venez assister au départ de Jean le samedi 8 octobre, au port de la Trinité sur Mer, tout en profitant d'un moment convivial !

Chaque don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qui permettra une réduction fiscale de 66% sur le montant du don pour un particulier, ou de 60% pour une entreprise.

Précisons que l'ARSLA ne participe pas financièrement au projet.

La maladie de Charcot ou SLA : Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : www.arlsa.org

Pour en savoir plus sur l'ARSLA : www.arlsa.org

Contact presse : c.tabuena@arsla.org ou 06 72 60 46 08